



FO'LIRE

JUILLET - AOUT 2018

Les pistes du Gouvernement pour boucler son délicat Budget 2019

Le logement et l'emploi seront à nouveau fortement mis à contribution pour faire les économies attendues l'an prochain.

Autres dossiers sensibles, les suppressions de postes dans l'Administration fiscale et une possible réforme de la présence de l'Etat en région.

Les vacances vont paraître encore lointaines pour les équipes de Bercy.

Le rapport des experts budgétaires doit être rendu pour la commission des Finances Publiques qui doit se tenir le 10 juillet et la plénière le 12 juillet 2018. En vue du projet de loi des finances 2019 l'exécutif doit donner des gages sur sa stratégie pour l'instant toujours aussi mystérieuse.

Objectif réduire de 4 points de PIB la dépense publique d'ici la fin du quinquennat.

Les prévisions budgétaires 2019 sont loin d'être favorables aux Finances Publiques.

Si l'Enseignement, la Défense, la Recherche, l'Ecologie, la Justice montent en variation positive, la gestion des Finances Publiques montre une variation négative, -0,06 % par rapport en 2017.

Les crédits qui nous sont alloués sont de 7,6 milliards euros au lieu de 8,1 milliards euros.

Un coup de vis qui va concerner notre ministère. La coupe dans les effectifs devrait s'élever à 7500 suppressions par an .

APL (Allocation Personnalisée au Logement)

Baisses
DES
APL TOUS CONCERNÉS!

Le gouvernement persiste et signe.
Le rationnement des plus modestes continue !!

Tous les ans, les aides au logement sont revalorisées au 1^{er} Octobre sur la base d'un indice calculé par l'INSEE, celui de l'inflation moyenne des douze derniers mois, hors prix du tabac et des loyers. Le gouvernement vient encore de se distinguer en décidant de revaloriser les aides sociales sur l'évolution de l'inflation sans tenir compte d'aucun autres critères.

Au nom des contraintes budgétaires il réduit les aides des ménages les plus modestes, des jeunes et des retraités . Bref tous ceux qui sont éligibles à l'aide au logement et qui représente une part de plus en plus importante de la population. **Nous condamnons fortement l'intransigeance de cette mesure budgétaire.**

Liste d'Aptitude de C en B en 2019

Les demandes devront parvenir à la Direction d'affectation compétente pour instruire les candidatures au plus tard le
Lundi 10 Septembre 2018

IMPORTANT

Que vous ayez ou non postulé au titres des listes d'aptitude précédentes, les agents souhaitant faire acte de candidature au titre de l'année 2019 devront obligatoirement formaliser leur candidature dans **l'espace RH Agent de SIRHIUS** (cf. « pas à pas » disponible avec la Note de Service du 20 juillet 2018 sur ULYSSE)

La demande écrite ne sera pas acceptée sauf pour les agents ne disposant pas d'un accès SIRHIUS .

Pour toutes difficultés rencontrées, n'hésitez pas à nous solliciter (local FO-DGFIP13 – 0491179204 ou 05)



**Un nouvel outil.....
l'application RSST 13**

Après plusieurs demandes de FO-DGFIP13 en réunions informelles, en CHS-CT, en CTL.

La DRFIP de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département des Bouches-du-Rhône vient de mettre en ligne un nouvel outil à la disposition de tous les agents de la direction.....il s'agit de l'application **RSST13 qui permet une dématérialisation complète du Registre Santé Sécurité au Travail.**

A compter du 01/07/2018 le RSST sera constitué de deux supports :

- Un registre dématérialisé à destination de tous les agents de la Direction (application RSST 13 sur la page d'accueil Ulysse 13)
- Un registre papier, exclusivement réservé au public, est disponible à l'accueil de chaque site.

La note n°028/06/2018 du 25/06/2018 détaille les modalités de mise en œuvre de ce nouveau dispositif au sein de la DRFIP PACA 13.

FO-DGFIP13, reste à votre disposition pour vous apporter toutes les précisions utiles.